

Comité à la séance d'aujourd'hui, et d'y apporter toute modification rédactionnelle jugée nécessaire avec l'avis des attachés de recherche du Comité.

Sur motion de John Reimer, il est convenu,—Que le président reçoive instruction de présenter dans les deux langues officielles, à la Chambre, le quatrième rapport du Comité, le mardi 15 décembre 1987.

Il est convenu,—Que le mardi 15 décembre 1987, le Comité obtienne 1000 photocopies de son quatrième rapport à la Chambre, dans la version anglaise; et 300 photocopies de sa version française.

Sur motion de John Reimer, il est convenu,—Que par la suite, le Comité fasse imprimer, tête-bêche dans les deux langues officielles, 5000 exemplaires de son quatrième rapport (fascicule no 66) à la Chambre, et que le rapport soit muni d'une couverture Mayfair.

A 18 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité
Maija Adamsons